

MAXULA PLACEMENT SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2016

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «Maxula Placement SICAV» pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 27.039.837, un actif net de D : 26.963.666 et un bénéfice de la période de D : 251.326.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Placement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 30 septembre 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « Maxula Placement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 septembre 2016, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 27 octobre 2016

Le Commissaire aux Comptes :

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2016

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
Portefeuille-titres	4	<u>18 201 539</u>	<u>12 094 180</u>	<u>13 516 827</u>
Obligations et valeurs assimilées		17 144 498	11 368 971	12 555 177
Tires des Organismes de Placement Collectif		1 057 041	725 209	961 650
Placements monétaires et disponibilités		<u>8 821 743</u>	<u>9 722 582</u>	<u>7 955 660</u>
Placements monétaires	5	8 812 865	9 719 318	7 954 133
Disponibilités		8 878	3 264	1 527
Créances d'exploitation	6	<u>16 555</u>	<u>209 988</u>	<u>128</u>
TOTAL ACTIF		<u>27 039 837</u>	<u>22 026 750</u>	<u>21 472 615</u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	66 361	46 595	55 914
Autres créditeurs divers	8	9 810	1 971	2 248
TOTAL PASSIF		<u>76 171</u>	<u>48 566</u>	<u>58 162</u>
ACTIF NET				
Capital	9	26 326 949	21 437 912	20 731 330
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		257	151	146
Sommes distribuables de la période		636 460	540 121	682 977
ACTIF NET		<u>26 963 666</u>	<u>21 978 184</u>	<u>21 414 453</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>27 039 837</u>	<u>22 026 750</u>	<u>21 472 615</u>

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

<i>Note</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2016</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2016</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2015</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2015</i>	<i>Année 2015</i>
Revenus du portefeuille-titres					
10	217 898	609 940	138 651	401 738	550 421
Revenus des obligations et valeurs assimilées	217 898	573 666	138 651	377 179	525 862
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif	-	36 274	-	24 559	24 559
Revenus des placements monétaires					
11	87 400	298 662	67 070	194 975	296 375
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	305 298	908 602	205 721	596 713	846 796
Charges de gestion des placements					
12	(66 361)	(196 273)	(46 595)	(126 022)	(181 936)
REVENU NET DES PLACEMENTS	238 937	712 329	159 126	470 691	664 860
Autres charges					
13	(8 180)	(24 207)	(5 797)	(15 713)	(22 605)
RESULTAT D'EXPLOITATION	230 757	688 122	153 329	454 978	642 255
Régularisation du résultat d'exploitation	(101 317)	(51 662)	88 436	85 143	40 722
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	129 440	636 460	241 765	540 121	682 977
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	101 317	51 662	(88 436)	(85 143)	(40 722)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	20 369	16 194	12 081	7 313	15 390
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	200	5 134	200	740	9 226
Frais de négociation de titres	-	(1)	-	(1)	(2)
RESULTAT DE LA PERIODE	251 326	709 449	165 610	463 030	666 869

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/07 au 30/09/2016</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2016</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2015</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2015</i>	<i>Année 2015</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	251 326	709 449	165 610	463 030	666 869
Résultat d'exploitation	230 757	688 122	153 329	454 978	642 255
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	20 369	16 194	12 081	7 313	15 390
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	200	5 134	200	740	9 226
Frais de négociation de titres	-	(1)	-	(1)	(2)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(978 397)	-	(505 900)	(505 900)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(5 102 252)	5 818 161	4 582 027	3 822 268	3 054 698
Souscriptions					
- Capital	5 471 958	47 742 498	13 562 448	32 285 433	51 294 147
- Régularisation des sommes non distribuables	1 745	27 615	(2 285)	3 229	15 803
- Régularisation des sommes distribuables	100 654	1 630 217	275 567	926 344	1 501 701
Rachats					
- Capital	(10 470 433)	(42 169 230)	(9 067 897)	(28 481 890)	(48 211 346)
- Régularisation des sommes non distribuables	(4 156)	(26 591)	1 293	(6 623)	(21 599)
- Régularisation des sommes distribuables	(202 020)	(1 386 348)	(187 099)	(904 225)	(1 524 008)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(4 850 926)	5 549 213	4 747 637	3 779 398	3 215 667
ACTIF NET					
En début de période	31 814 592	21 414 453	17 230 547	18 198 786	18 198 786
En fin de période	26 963 666	26 963 666	21 978 184	21 978 184	21 414 453
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	312 381	206 883	169 189	176 091	176 091
En fin de période	262 500	262 500	214 082	214 082	206 883
VALEUR LIQUIDATIVE	102,719	102,719	102,662	102,662	103,510
TAUX DE RENDEMENT	0,86%	2,42%	0,81%	2,46%	3,28%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2016

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA PLACEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 décembre 2009 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 30 décembre 2008.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA PLACEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de MAXULA PLACEMENT SICAV est confiée à la société « MAXULA BOURSE », le dépositaire étant la « BNA ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2016, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2016, à D : 18.201.539 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2016	% Actif net
Obligations & valeurs assimilées		16 612 781	17 144 498	63,58%
Obligations des sociétés		5 643 300	5 830 159	21,62%
Obligations AIL 2013-1 au taux de 7 %	1 500	60 000	61 132	0,23%
Obligations AIL 2014-1 au taux de 7,3 %	2 500	150 000	151 488	0,56%
Obligations AMEN BANK 2010 au taux de TMM+0,85%	2 000	118 162	118 600	0,44%
Obligations AMEN BANK SUB 2014 au taux de 7,35%	2 000	160 000	165 578	0,61%
Obligations ATL 2013-2 au taux de 7,2%	1 000	100 000	105 052	0,39%
Obligations ATL 2015-2 CAT A au taux de 7,5%	2 000	200 000	207 180	0,77%
Obligations ATTIJARI BANK 2010 au taux de TMM+0,6%	1 000	28 570	29 383	0,11%
Obligations ATTIJARI BANK SUB 2015 au taux de 7,4 %	2 500	250 000	263 627	0,98%
Obligations ATTIJARI LEASING 2012-2 au taux de 6,3 %	1 500	60 000	62 380	0,23%
Obligations ATTIJARI LEASING 2016-1 au taux de 7,75 %	3 000	300 000	303 516	1,13%
Obligations BTE 2011 au taux de 6,25 %	500	40 000	41 284	0,15%
Obligations BTK 2012-1 au taux de 6,3 %	1 500	85 718	89 506	0,33%
Obligations BTK 2014-1 au taux de 7,35%	4 000	320 000	334 960	1,24%
Obligations CIL 2012/1 au taux de 6 %	1 000	20 000	20 487	0,08%
Obligations CIL 2012-2 au taux de 6,5 %	1 000	40 000	41 262	0,15%
Obligations CIL 2013-1 CAT A au taux de 7%	1 500	90 000	94 131	0,35%
Obligations CIL 2014-1 CAT A au taux de 7,2%	2 500	150 000	151 846	0,56%
Obligations CIL 2014-2 au taux de 7,6%	3 500	280 000	291 396	1,08%
Obligations CIL 2015-1 au taux de 7,65%	2 000	160 000	162 897	0,60%
Obligations CIL 2016-1 au taux de 7,5%	2 000	200 000	204 537	0,76%
Obligations HL 2013-1 au taux de 6,9 %	1 200	48 000	48 995	0,18%

Obligations HL 2014-1 au taux de 7,65%	3 500	280 000	295 778	1,10%
Obligations HL 2015-1 au taux de 7,72%	2 000	200 000	210 496	0,78%
Obligations HL 2015-2 CAT B au taux de 7,85%	2 000	200 000	206 435	0,77%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-B au taux de 5,40%	500	10 000	10 187	0,04%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-C au taux de 5,40%	2 500	50 000	50 935	0,19%
Obligations SERVICOM 2012 au taux de 6,9 %	1 500	60 000	61 751	0,23%
Obligations STB 2010-1 au taux de 5,3%	2 000	119 960	122 636	0,45%
Obligations TLG 2011-2 au taux de 5,95 %	800	15 760	16 810	0,06%
Obligations TLG 2012-2 au taux de 6,3 %	1 000	40 000	41 432	0,15%
Obligations TUNISIE LEASING 2013-1 au taux de 7%	2 000	120 000	126 683	0,47%
Obligations TUNISIE LEASING SUB 2013-2 CAT A au taux de 7,35%	1 000	60 000	62 304	0,23%
Obligations TUNISIE LEASING SUB 2013-2 CAT B au taux de 7,6%	1 500	150 000	155 955	0,58%
Obligations TUNISIE LEASING 2014-1 au taux de 7,2%	1 000	60 000	61 477	0,23%
Obligations TUNISIE LEASING 2014-2 CAT B au taux de 7,8%	3 000	300 000	314 884	1,17%
Obligations TUNISIE LEASING SUB 2015-1 CAT B au taux de 7,9%	1 500	150 000	152 441	0,57%
Obligations TUNISIE LEASING 2015-1 CAT B au taux de 7,85%	2 000	200 000	204 783	0,76%
Obligations TUNISIE LEASING 2015-2 CAT B au taux de 7,75%	2 000	200 000	207 168	0,77%
Obligations TUNISIE LEASING 2016-1 CAT B au taux de 7,75%	2 000	200 000	206 081	0,76%
Obligations UIB 2011-1 au taux de 6,3 %	2 000	150 000	150 746	0,56%
Obligations UIB 2012-1 au taux de 6,3 %	1 000	57 130	59 215	0,22%
Obligations UIB SUBORDONNE 2015 au taux de 7,4 %	2 000	160 000	162 725	0,60%
Emprunt National		292 918	297 802	1,10%
Obligations EMPRUNT NATIONAL CAT B au taux de 6,15%	1 000	100 000	101 388	0,38%
Obligations EMPRUNT NATIONAL CAT C au taux de 6,35%	1 000	100 000	101 434	0,38%
Obligations EMPRUNT NATIONAL 14 CAT A au taux de 5,95%	13 399	92 918	94 980	0,35%
Bons du trésor assimilables		10 676 563	11 016 537	40,86%
BTA 01-2018 - 5,3%	500	491 550	510 826	1,89%
BTA 10-2018 - 5,5%	200	193 450	206 374	0,77%

BTA 03-2019 - 5,5%	200	196 180	202 931	0,75%
BTA 02-2020 - 5,5%	700	676 325	705 467	2,62%
BTA 10-2020 - 5,5%	1 040	1 001 858	1 058 656	3,93%
BTA 01-2021 - 5,75%	900	871 150	907 975	3,37%
BTA 02-2022 - 6%	800	776 900	789 687	2,93%
BTA 05-2022 - 6,9%	700	769 500	752 001	2,79%
BTA 08-2022 - 5,6%	500	478 400	487 058	1,81%
BTA 04-2023 - 6%	1 000	968 550	994 417	3,69%
BTA 01-2024 - 6%	500	478 300	491 009	1,82%
BTA 04-2024 - 6%	900	866 050	891 274	3,31%
BTA 03-2026 - 6,3%	700	678 400	689 714	2,56%
BTA 10-2026 - 6,3%	1 300	1 259 250	1 330 630	4,93%
BTA 04-2028 - 6,7%	1 000	970 700	998 518	3,70%
Titres des Organismes de Placement Collectif		1 049 758	1 057 041	3,92%
Actions SICAV				
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	9 155	949 661	957 961	3,55%
Générale Oblig Sicav	975	100 097	99 080	0,37%
Total		17 662 539	18 201 539	67,50%
Pourcentage par rapport au total des Actifs				67,31%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2016 à D : 8.812.865 et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2016	% Actif net
Dépôt à vue		5 311 997	5 331 507	19,77%
Banque Nationale Agricole		5 311 997	5 331 507	19,77%
Billets de trésorerie	1 000 000	980 234	983 199	3,65%
SOTEMAIL au 11/01/2017 au taux de 7,6%	1 000 000	980 234	983 199	3,65%
Certificats de dépôt	2 500 000	2 496 271	2 498 159	9,26%
ATB au 03/10/2016 au taux de 4,7%	2 000 000	1 997 914	1 999 583	7,42%
STUSID BANK au 27/10/2016 au taux de 4,95%	500 000	498 357	498 576	1,85%
Total général		8 788 502	8 812 865	32,68%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			32,59%	

Note 6 : Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 30 septembre 2016 à D : 16.555 contre D : 209.988 au 30 septembre 2015 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2016</u>	<u>30/09/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Solde des souscriptions et rachats	16 433	209 909	-
Retenue à la source sur Intérêt courus à l'achat	-	-	43
Autres	122	79	85
Total	16 555	209 988	128

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30 septembre 2016 à D : 66.361 contre D : 46.595 au 30 septembre 2015 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>30/09/2016</u>	<u>30/09/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Maxula Bourse	44 488	31 237	37 484
Banque Nationale Agricole (dépôt)	13 124	9 215	11 058
Banque Nationale Agricole (distribution)	<u>8 749</u>	<u>6 143</u>	<u>7 372</u>
Total	<u>66 361</u>	<u>46 595</u>	<u>55 914</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2016 à D : 9.810 contre D : 1.971 au 30 septembre 2015 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2016</u>	<u>30/09/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Redevance du CMF	2 263	1 722	2 036
TCL	235	175	212
Dividende à payer	-	12	-
Autres	-	62	-
Retenu à la source à payer	7 312	-	-
Total	<u>9 810</u>	<u>1 971</u>	<u>2 248</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 30 septembre 2016, se détaillent comme suit :

Capital 31-12-2015

Montant	20 731 330
Nombre de titres	206 883
Nombre d'actionnaires	433

Souscriptions réalisées

Montant	47 742 498
Nombre de titres émis	476 434
Nombre d'actionnaires nouveaux	557

Rachats effectués

Montant	(42 169 230)
Nombre de titres rachetés	(420 817)
Nombre d'actionnaires sortants	(518)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	16 194
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	5 134
Régularisation des sommes non distribuables	1 024
Frais de négociation de titres	(1)

Capital au 30-09-2016

Montant	26 326 949
Nombre de titres	262 500
Nombre d'actionnaires	472

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 217.898 pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2016 contre D : 138.651 à l'issue de la même période close le 30 septembre 2015, et se détaillent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2016	du 01/01 au 30/09/2016	du 01/07 au 30/09/2015	du 01/01 au 30/09/2015	Année 2015
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>					
Revenus des obligations					
- intérêts*	83 299	245 323	71 053	204 487	278 265
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier					
- intérêts (BTA et Emprunt National) *	134 599	328 343	67 598	172 692	247 597
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs</u>					
Revenus des titres OPCVM					
- Dividendes	-	36 274	-	24 559	24 559
TOTAL	217 898	609 940	138 651	401 738	550 421

* Les chiffres présentés dans le tableau comportent un reclassement des intérêts de l'Emprunt National de la rubrique Revenus des obligations vers la rubrique Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier.

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 septembre 2016 à D : 87.400 contre D : 67.070 à l'issue de la même période close le 30 septembre 2015, il représente le montant des intérêts courus sur les dépôts à vue, les certificats de dépôt et les billets de trésorerie et se détaille comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2016	du 01/01 au 30/09/2016	du 01/07 au 30/09/2015	du 01/01 au 30/09/2015	Année 2015
Intérêts des dépôts à vue	19 644	70 138	16 130	40 138	60 851
Intérêts des certificats de dépôt	49 224	137 065	39 233	86 115	125 153
Intérêts des billets de trésorerie	18 532	91 459	11 707	68 722	110 371
TOTAL	87 400	298 662	67 070	194 975	296 375

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 septembre 2016 à D : 66.361 contre D : 46.595 à l'issue de la même période close le 30 septembre 2015, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	<u>du 01/07</u> <u>au 30/09/2016</u>	<u>du 01/01</u> <u>au 30/09/2016</u>	<u>du 01/07</u> <u>au 30/09/2015</u>	<u>du 01/01</u> <u>au 30/09/2015</u>	<u>Année</u> <u>2015</u>
Commission de gestion	44 488	131 580	31 237	84 484	121 968
Commission de dépôt	13 124	38 816	9 215	24 923	35 981
Commission de distribution	8 749	25 877	6 143	16 615	23 987
Total	66 361	196 273	46 595	126 022	181 936

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2016 à D : 8.180 contre D : 5.797 à l'issue de la même période close le 30 septembre 2015, et se détaille comme suit :

	<u>du 01/07</u> <u>au 30/09/2016</u>	<u>du 01/01</u> <u>au 30/09/2016</u>	<u>du 01/07</u> <u>au 30/09/2015</u>	<u>du 01/01</u> <u>au 30/09/2015</u>	<u>Année</u> <u>2015</u>
Redevance du CMF	7 415	21 930	5 206	14 081	20 328
TCL	764	2 264	515	1 481	2 123
Autres	1	13	76	151	154
Total	8 180	24 207	5 797	15 713	22 605

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, des distributeurs et du dépositaire

La gestion et la distribution de la MAXULA PLACEMENT-SICAV est confiée à la Société "MAXULA BOURSE". Celle - ci est chargée des choix des placements, de la gestion administrative et comptable de la société et la commercialisation de ses titres. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle de 0,6% T.T.C calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La BNA est chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, le distributeur BNA perçoit une rémunération annuelle de 0,1% H.T calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La BNA assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,15% H.T calculée sur la base de l'actif net quotidien.